

FORMATION

Auxiliaire Ambulancier. ère

Informations diverses

Lieux de la formation :

- IFA - CHU Angers (bâtiment du DIEF - D7) - accessible aux personnes en situation de handicap
- CESU : pour les cours pratiques de FGSU

Débouchés et poursuite d'études :

- L'auxiliaire ambulancier (e) peut exercer dans différents lieux : au service transport sanitaire des établissements publics de santé et en entreprise de transport sanitaire (privée).
- Des évolutions de carrière sont possibles : ambulancier, infirmier, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, Assistant de Régulation Médical...
- Nous contacter pour plus de renseignements.

Accès / restauration / hébergement : [Se référer au site internet :](https://www.chu-angers.fr/enseignement/enseignementparamedical-dief/)

<https://www.chu-angers.fr/enseignement/enseignementparamedical-dief/>

Tarif formation (tarif en vigueur à titre indicatif, pour 2026) :

- Frais d'inscription et gestion de dossier : 76.50€
- 1092€ pour une formation complète, possibilité d'autofinancement et d'une prise en charge en promotion professionnelle, Transitions-Pro ou par pôle-emploi.
- 845€ si vous avez une Attestation de Formation en Gestes et Soins d'Urgence

Financement de la formation :

- Autofinancement / CPF / France Travail : AIF ou POEI / Employeur.

Cette action de formation répond aux exigences du référentiel Qualiopi

Les organismes de formation du CHU d'Angers sont certifiés QUALIOP



CHU ANGERS
INSTITUT DE FORMATION DES
AMBULANCIERS
4 rue Larrey
49 933 ANGERS Cedex 9

Secrétariat :
Tél : 02 41 35 62 19
Mail : IFA@chu-angers.fr

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez intégrer notre formation, vous pouvez nous contacter à l'adresse : DIEF-Referent-Handicap@chu-angers.fr



DÉPARTEMENT DES INSTITUTS
ET ÉCOLES DE FORMATION
CHU ANGERS

Direction de la communication - CHU Angers - © Catherine Jouannet - 2023. Imprimé par nos soins.



Formation Auxiliaire Ambulancier

Réaliser le transport sanitaire d'une personne

Former des professionnels de santé réflexifs, autonomes, responsables et donc compétents en vue de s'adapter pour un meilleur service aux personnes et à la société.

Sessions 2026 :

Du 31 août au 16 septembre 2026

Du 16 novembre au 2 décembre 2026

Le dossier d'inscription sera mis en ligne au printemps 2026

Taux de réussite

- 2025 : 81%
- 2024 : 78%
- 2023 : 100%

Taux d'insertion professionnelle

- 2025 : en cours
- 2024 : en cours

Taux de satisfaction

- 2025 : 96%
- 2024 : 100%

INSTITUT DE FORMATION DES AMBULANCIERS - IFA

Dernière mise à jour : Février 2026

Déroulement de la formation

 **RS : 6415**

Elle se compose de 5 de compétences :

- Effectuer les contrôles de bases du véhicule.
 - Organiser l'itinéraire des patients à transporter
 - Appliquer les protocoles d'hygiène et de sécurité
 - Participer aux activités de déplacement, de brancardage et d'installation d'une personne
 - Effectuer la surveillance de l'état de santé du patient, sous les directives de l'ambulancier.
-
- Les gestes d'urgence en vue de l'obtention de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 (AFGSU2) sera passé durant la formation.



Conditions d'inscription

Prérequis :

- Permis B, hors période probatoire lors de l'inscription
- Stage conseillé de 5 jours maximum pour découvrir le métier
- Certificat médical de non contre-indication à la profession d'auxiliaire ambulancier.
- De l'attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance (CERFA 14880*02).
- Certificat médical de vaccination conformément à l'article L.3111-4 du code de la santé publique. Etre à jour de ses vaccinations et notamment être immunisé contre l'Hépatite B.

Modalités et délai d'accès : selon la date de réception du dossier complet et l'appréciation du stage réalisé.

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable :

- De participer à toutes les opérations de manutention, d'assistance et de soins de base. Selon les circonstances, il peut être amené à installer le patient dans la position d'attente appropriée, transporter des personnes en conditions d'urgence et à pratiquer les gestes de premiers secours : massages cardiaques, libération des voies aériennes, ...
- D'assurer des opérations complémentaires telle l'aide à la réalisation des formalités administratives lors de l'arrivée ou du départ des personnes dans les structures de soins.

Durée

- 91h (35 h par semaine) AFGSU comprise
- 70 h si vous avez déjà l'AFGSU

Nos intervenants

- Une équipe de formateurs permanents et de professionnels formateurs occasionnels (Cadres de santé, Infirmiers, ambulanciers) du secteur privé et public.

Méthodes et moyens pédagogiques

Une démarche pédagogique fondée sur des valeurs : l'altérité et la bientraitance.

La formation s'appuie sur des valeurs humanistes ouvertes à la diversité des situations vécues par les personnes et sur le courant pédagogique du socioconstructivisme.

Le courant pédagogique se situe dans la perspective d'accompagner, d'aider l'élève à se former et à se construire. L'apprentissage se fait par interaction :

- Cours magistraux à la pédagogie active
- Travaux dirigés et Travaux pratiques
- Simulation

Nous utilisons :

- des salles de cours avec vidéoprojecteur, paperboard, tableau blanc
- une salle de simulation
- un système de visioconférence (si obligation de distanciel)

Vous avez à votre disposition :

- un centre de documentation et d'information

Évaluation

- Contrôle des compétences acquises par étude de cas à l'oral et mise en situation d'une pratique professionnelle
- Certification AFTRAL-CROIX ROUGE-GARDEFA

Capacité / quota

- 24 places du 31/08/26 au 16/09/26
- 24 places du 16/11/26 au 02/12/26